

**RÉGION PAYS DE LA LOIRE
FONDS D'AIDE A LA CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE, AUDIOVISUELLE
ET NUMÉRIQUE**

Aides au développement ou à la production

Liste des pièces à joindre à votre demande :

Obligatoires :

- Fiche descriptive du projet – développement ou production (téléchargeable dans l'outil)
- Synopsis du projet
- Scénario (pour les aides à la production) ou traitement de 10 à 15 pages (pour les aides au développement)
- CV des auteurs et réalisateurs associés au projet
- Note d'intention du réalisateur
- Descriptif de la structure de production
- Note d'intention du producteur
- Budget détaillé de développement ou de production
- Plan de financement détaillé de développement ou de production
- RIB de la structure

En fonction du projet :

- Confirmation de partenariats, en particulier financiers
- Tous autres éléments utiles à la compréhension du projet

A noter :

La fiche descriptive du projet, à compléter, présente un tableau synthétique des dépenses en région qu'il est demandé de compléter le plus précisément possible.

Le montant total des dépenses prévues en région permet au Comité d'évaluer le montant de l'aide régionale si le projet est retenu, et il est repris dans la convention d'aide. Le versement de l'aide régionale est donc conditionné par la réalisation des dépenses en région tel qu'annoncées lors du dépôt.